

# Les individus confrontés à des risques économiques et sociaux



Les individus sont confrontés à différents risques tout au long de leur vie. Mais tous les groupes sociaux ne sont pas touchés de la même manière : on peut mettre en évidence des inégalités d'exposition et de comportement face à la survenue de ces risques.

## I | Des risques économiques et sociaux divers...

### 1 Du risque individuel au risque social

- Perdre son emploi, avoir un accident ou encore tomber malade sont des événements, plus ou moins prévisibles, qui peuvent affecter les individus au cours de leur existence. On parle alors de **risque** pour évoquer la probabilité d'y être confronté. Ce risque est estimable et se distingue de l'incertitude.
- Pour les individus, la survenue du risque peut entraîner une privation de **revenus** ou des dépenses supplémentaires. Quant à la société, elle va se trouver privée de ressources productives et verra les **inégalités** augmenter, creusant ainsi l'écart entre les individus ayant des difficultés à faire face aux risques et le reste de la population. L'avènement d'un **État-providence** a permis de prendre progressivement en charge la plupart de ces risques, appelés **risques sociaux**.

#### Mot clé

En France, l'**État-providence** désigne un État qui intervient largement dans la sphère économique et sociale, notamment en prenant en charge les risques sociaux.

### 2 Les principaux risques sociaux

- La **maladie** comme l'**accident** nécessitent des soins qui se traduisent par l'achat de biens ou de services de santé. Ils peuvent également signifier une baisse de revenus résultant d'une incapacité à travailler.
- La **vieillesse** est un risque social lié, d'une part, au fait de devenir trop âgé pour pouvoir occuper un emploi et, d'autre part, à celui de devoir faire face à des dépenses supplémentaires pour se soigner.
- La **perte d'emploi** suite à un licenciement est également synonyme de perte de revenus et considérée à ce titre comme un risque social dans la plupart des économies développées.

## II ... qui frappent inégalement les individus

### 1 Des inégalités d'exposition au risque

- Face à la maladie, les populations à risque sont les **personnes âgées** et les personnes **fragilisées** par des modes de vie qui peuvent favoriser l'apparition de problèmes de santé.
- Les actifs sont inégalement exposés au risque de perte d'emploi : les **non qualifiés** et les **jeunes** connaissent les taux de chômage les plus élevés.
- Les **ouvriers de sexe masculin** sont plus exposés au risque d'accident du travail : leurs conditions de travail sont dangereuses ou pénibles.

#### Mot clé

Selon l'Insee, le **taux de chômage** est le pourcentage des chômeurs dans la population active. Les chômeurs sont des actifs sans emploi à la recherche d'un emploi.

### 2 Des attitudes différencierées face au risque

- La majorité des individus a une **aversion au risque** : ils sont prêts à payer pour être assurés et se montrent **prudents**, à l'inverse des individus dits **neutres** au risque. L'aversion au risque augmente avec l'âge.
- Face au risque, les **hommes** et les **femmes** ont des comportements différents, qui sont le résultat d'une **socialisation différenciée**.  
Les conduites à risque (usage du tabac, excès de vitesse...) sont en effet valorisées chez les hommes car associées de manière stéréotypée à des comportements virils.
- Malgré le développement de l'**État-providence**, on assiste paradoxalement à un sentiment d'insécurité croissant. Les individus développent une aversion au risque.



#### L'ESSENTIEL

##### Les risques économiques et sociaux

- maladie
- accident
- vieillesse
- perte d'emploi

- effets différencierés selon les individus
- inégalités d'exposition
- inégalités de comportement

# Effets positifs et négatifs du partage des risques



La prise en charge des risques n'a pas que des avantages, elle a également des effets pervers en raison de problèmes d'asymétries d'information.

## I | Les effets positifs du partage des risques

### 1 Capital humain et incitation à innover

- La couverture de risques liés à la maladie ou aux accidents va favoriser un meilleur niveau de santé de la population. Cela va permettre de contribuer au **capital humain**, c'est-à-dire à l'ensemble des capacités productives d'une économie. De son côté, la couverture du risque **chômage** en limite la dépréciation : les individus ne sont pas obligés d'accepter un nouvel emploi pour lequel ils seraient trop qualifiés.
- La hausse du capital humain crée des **externalités positives** : même sans en avoir payé directement le prix, les producteurs bénéficient d'une main-d'œuvre plus productive et plus apte à innover. On a l'échelle macroéconomique, les **innovations** sont une source importante de **croissance économique**.

#### Mot clé

Les **innovations** englobent les nouveaux produits mis sur le marché, la mise en place de nouvelles méthodes de production et de distribution ou encore de nouvelles organisations du travail.

### 2 Le bien-être et la cohésion sociale : des effets sociaux positifs

- Les aléas de la vie peuvent constituer un véritable choc. C'est notamment le cas pour les individus les plus vulnérables, qui sont plus exposés aux risques et disposeraient de peu de moyens d'y faire face en l'absence de partage des risques.
- Se savoir protégé des **risques sociaux** majeurs procure aux individus une certaine **sécurité économique**, facteur de **bien-être**. Les individus peuvent faire des projets d'avenir sans crainte d'être confrontés à une baisse brutale de leurs revenus ou sans obligation d'accepter un emploi moins bien rémunéré.
- Au niveau de la société, le partage des risques favorise la **cohésion sociale**. En France, par exemple, le système de **protection sociale** produit de la **solidarité** collective.



## II | Les effets négatifs du partage des risques

### 1 L'existence d'asymétries d'information

- La gestion des risques nécessite de collecter des informations pour les estimer. Mais, à l'instar du marché des assurances, ceux qui protègent contre le risque et ceux qui sont protégés ne disposent pas des mêmes informations. On parle alors d'**asymétries d'information**. Contrairement à un marché de **concurrence pure et parfaite**, l'absence d'information parfaite peut créer des dysfonctionnements.

▶ **FICHE 1**

#### Mot clé

On appelle **asymétries d'information** les situations dans lesquelles, lors d'un échange ou d'un contrat, l'une des parties dispose d'informations que l'autre partie ignore.

### 2 Un effet pervers : l'aléa moral

- La couverture des risques peut générer une situation particulière d'asymétrie d'information appelée **aléa moral**. L'individu peut changer de comportement : il peut adopter une conduite plus risquée que s'il n'était pas couvert, n'ayant pas à supporter les coûts additionnels liés à son manque d'effort ou d'attention.
- Dans le domaine de la santé, par exemple, un individu assuré peut multiplier les visites chez le médecin. Cela génère une surconsommation de soins contribuant à une perte de bien-être et entraînant une hausse des dépenses à la charge de la collectivité.
- Les pouvoirs publics sont ainsi conduits à prendre des **mesures incitatives** comme, par exemple, l'instauration d'un délai de carence avant de percevoir des indemnités en cas de maladie ou le remboursement partiel des médicaments.



### L'ESSENTIEL

#### Le partage des risques

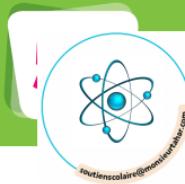
##### Effets positifs

- capital humain et innovation
- sécurité économique, bien-être
- cohésion sociale et solidarité

##### Effets négatifs

- asymétrie d'information
- aléa moral

# Principes et institutions permettant la gestion des risques



La reconnaissance de risques sociaux nécessite une gestion collective : de la prévention à leur prise en charge, plusieurs institutions vont jouer un rôle complémentaire. Parmi elles, les pouvoirs publics ont une place privilégiée dans les économies développées.

## I | Les principes d'une gestion collective

### 1 La prévention des risques

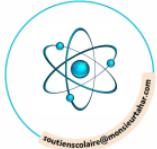
- La prévention consiste à prendre des **mesures pour éviter la survenue du risque** et à en réduire la gravité s'il survient. Cela nécessite en amont d'évaluer les risques en s'appuyant sur l'expérience de dommages déjà réalisés.
- Des **politiques de santé publique** sont ainsi mises en œuvre : actions d'information et d'éducation pour la santé, réglementations visant à changer les comportements (ex : interdiction de fumer dans les lieux publics), campagnes de dépistage de maladies ou de vaccination, etc.
- Pour prévenir le risque de chômage, des dispositifs cherchent à augmenter l'**employabilité** et la **productivité** des actifs, en favorisant par exemple l'accès à la formation initiale et continue.

#### Mots clés

- La **formation initiale** désigne la formation des enfants et des étudiants.
- La **formation continue** est destinée aux salariés actifs.

### 2 La mutualisation et la diversification des risques

- Mutualiser les risques consiste à **transférer un risque individuel à un groupe** d'agents d'économies potentiellement exposés au même risque. Par exemple, quand une population d'individus souscrit une couverture maladie, la somme de leurs contributions est globalisée pour financer la prise en charge éventuelle de risques.
- Diversifier les risques correspond à l'adage populaire «ne pas mettre ses œufs dans le même panier». Face au risque de chômage, un couple peut choisir deux emplois inégalement exposés, par exemple entrepreneur et fonctionnaire. Les sociétés d'assurance couvrent des **risques indépendants** afin de mieux les gérer.



## II | La variété des institutions impliquées

### 1 La famille

- Traditionnellement, la famille est perçue comme un lieu de **solidarités**, notamment entre générations. Les transformations familiales et la précarité croissante tendent cependant à fragiliser cette fonction.
- L'épargne**, dite de précaution, peut permettre à une famille de se constituer une réserve pour faire face ultérieurement à un risque.

### 2 Les pouvoirs publics

- Les pouvoirs publics proposent une **couverture collective** de base et obligatoire. En France, la Sécurité sociale, encadrée par l'État mais gérée par des **partenaires sociaux**, joue ce rôle.
- Enfin, dans une **logique d'assistance**, des collectivités locales et l'État peuvent directement intervenir lorsque le système de base ne suffit pas.

#### Mot clé

**Les partenaires sociaux** regroupent les représentants des syndicats de salariés et des organisations patronales.

#### FICHE 55

### 3 Les sociétés et mutuelles d'assurance

- Une **mutuelle** est un organisme de droit privé à **but non lucratif** qui gère les risques auxquels sont soumis ses **adhérents** : chacun paie une cotisation indépendamment du risque pour se constituer un filet de sécurité complémentaire.
- Les **sociétés d'assurance**, à **but lucratif**, sélectionnent les risques à assurer, contrairement aux mutuelles. Elles offrent des protections à tout **client** ayant payé sa prime d'assurance, calculée en fonction de la couverture souhaitée et de la probabilité du risque.



### L'ESSENTIEL

#### La gestion des risques

##### Les principes

- prévention
- mutualisation
- diversification

##### Les institutions

- famille (solidarité, épargne)
- pouvoirs publics (couverture collective)
- mutuelles et sociétés d'assurance

# La protection sociale en France



La plupart des économies développées ont instauré un système de couverture des risques sociaux qui crée de la solidarité collective. Si, historiquement, elles ont des systèmes de protection sociale différents, elles s'appuient sur deux logiques principales : l'assurance ou l'assistance.

## I | Les systèmes de protection sociale

### 1 La protection sociale : un système de couverture collective...

- La protection sociale désigne l'ensemble des dispositifs mis en place par les pouvoirs publics pour permettre aux ménages de faire face aux conséquences financières des **risques sociaux**.
  - En France, les pouvoirs publics, par le biais de différentes institutions, versent des  **prestations sociales** aux ménages, soit en espèces (pension de retraite ou indemnités d'chômage par exemple), soit en nature (remboursement de médicaments). ▶ **FICHE 54**

#### Not clé

Les **prestations sociales** sont les revenus de transfert versés aux ménages afin de réduire la charge financière que représente la protection contre les risques sociaux.

### 2 ... qui est le produit d'une histoire

- Au XIX<sup>e</sup> siècle, quelques grandes entreprises animées d'un esprit « paternaliste » protègent leurs ouvriers tandis qu'apparaissent les sociétés de secours mutuel, ancêtres des **mutuelles**. ▶ **FICHE 54** Mais seule une minorité de la population est protégée. Les accidents du travail, à partir de 1898, sont les premiers risques sociaux reconnus.
- En Allemagne, à la même époque, le chancelier Bismarck instaure un système d'**assurance** obligatoire pour les travailleurs, pour « acheter » la paix sociale. En 1942, le britannique Beveridge expose un autre système, élargi à l'ensemble des citoyens. En France, il faut attendre la naissance de la **Sécurité sociale** en 1945 pour véritablement parler d'**État-providence**. ▶ **FICHE 52**
- Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, les pays développés vont élargir leur système de couverture des risques sociaux, s'inspirant de Bismarck et/ou de Beveridge. La volonté de créer une forme de **solidarité collective** va progressivement s'affirmer.

## II Des mécanismes de solidarité collective



### 1 La logique de l'assurance

- Elle repose sur un **principe assurantiel** obligatoire : seuls sont couverts ceux qui ont contribué à son financement, c'est-à-dire les actifs.
- Les pensions de retraite, le remboursement des soins médicaux et les indemnités chômage obéissent à cette logique : ces prestations sont financées grâce aux **cotisations sociales** prélevées sur les revenus des salariés et des employeurs.
- Mécaniquement, la **mutualisation du risque** instaure une **solidarité** entre ceux qui cotisent et ceux qui sont confrontés au risque (ex. : les actifs financent les retraites). On parle de **redistribution horizontale**.

### 2 La logique de l'assistance

- Le principe d'assistance n'est pas contributif : les individus confrontés à des risques sociaux vont recevoir une protection **sans contrepartie**, grâce à un financement par l'impôt. Les bénéficiaires ne doivent pas dépasser un plafond de ressources : on parle de prestations attribuées sous conditions de revenu.
- Il s'agit de protéger les individus en leur procurant des **prestations uniformes**, dès qu'ils en ont besoin (ex. : RSA).
- Le versement de prestations sociales aux personnes les plus vulnérables, d'un côté, et leur financement par les impôts, de l'autre, instaure de fait de la **solidarité** entre des individus au niveau de revenu très différents. Il s'agit d'une forme de **redistribution** dite **verticale**.

#### Mot clé

Il existe deux formes de prélevements obligatoires : les **impôts**, prélevés par l'État et les collectivités locales, et les **cotisations sociales**, prélevées par les administrations de Sécurité sociale.

### L'ESSENTIEL

La protection sociale en France

#### Système de couverture collective

- ▶ 1945 : naissance de la Sécurité sociale en France (État-providence)
- ▶ versement de prestations sociales

#### Mécanismes sources de solidarité collective

- ▶ logique d'assurance : cotisations sociales
- ▶ logique d'assistance : impôts